

SÉANCE DU 23 JUILLET 2024 (13 conseillers présents)

1- DELIBERATIONS APPROUVEES

- La proposition d'augmentation du prix des repas de la cantine scolaire à compter du 1^{er} septembre 2024
 - o Repas enfant passe de 2,30 € à 2,60 €
 - o Repas adulte passe de 4 € à 4,50 €
- Sur décision de la trésorerie, la mise en non valeur de la somme de 345,30 €, représentant le non versement des frais de repas 2021/2022 d'une famille ayant quitté la Commune.
- **La motion de soutien d'implantation d'EPR2** sur le site du Blayais.
Alors que la crise énergétique suscite un regain d'opinions positives en faveur de l'énergie nucléaire, reconnue par 3 français sur 4 comme étant une énergie d'avenir et que l'arrêt dans quelques années des quatre réacteurs de la centrale du Blayais inquiète de plus en plus la population riveraine et ses élus la perspective d'implantation de réacteurs EPR2 de nouvelle génération sur ce site est ressentie comme une dernière chance à ne pas laisser passer.
En l'absence d'une nouvelle installation nucléaire sur le site l'arrêt de la centrale à une échéance que l'on espère la plus lointaine possible aura des conséquences importantes sur l'économie de la Haute Gironde et au-delà, mais aussi sur la vie sociale avec 2 000 à 4 000 emplois supprimés et la disparition de nombreuses PME (9 400 emplois en 2022) travaillant sur le site et à proximité.
Un programme de relance nucléaire a été lancé en deux tranches :
 - T1 = 6 EPR2 - 3 sites désignés
 - T2 = 8 EPR2 - le site de Blaye postule

L'ensemble du conseil soutien la motion sachant qu'une étude de sécurité sera faite en amont avant la décision de 2026.

2- Autres sujets :

- Accord d'une subvention de 300 € par le Département pour la séance de cinéma en plein air de début août.
Les autres dossiers subventionnables pour de la voirie accidentogène et ou amendes de police sont en instruction.
- **Modification de l'accès aux déchetteries :**
Le territoire de la CDC de Gémozac dispose de deux déchetteries (une à Montpellier et la seconde à Gémozac)
Elles enregistrent de fortes croissances du dépôt de déchets. Après le déploiement de nouvelles filières de tri en 2024, le Syndicat Mixte Cyclad propose la mise en place du Pass Cyclad en réservant l'accès des déchetteries aux seuls usagers du territoire (administrés et professionnels).
Les membres du conseil ont émis un avis défavorable car dans les années futures le nombre de passage par foyer risque d'être restreint.
Le projet de la nouvelle réglementation pourrait s'appliquer :
 - o Pour les professionnels dès le 1^{er} janvier 2025
 - o Pour les administrés au 1^{er} janvier 2026
- **Projet de rénovation de la cour d'école**
Le CAUE a établi un cahier des charges
 - o Appel à candidature du 04/09 au 04/10

- o Dossier retenu fin Octobre
 - o Démarrage du projet fin Novembre
 - o Déroulé des travaux 1 semestre 2025
- L'onglerie de Madame MARANDON qui occupe une partie de l'espace périscolaire de l'école serait intéressée pour intégrer le bâtiment qui jouxte la salle des associations après les travaux de réhabilitation. Fin juillet 2025.
- Enquête publique pour un chemin rural au Fagnat
A la demande du notaire une enquête publique se déroulera du 25 juillet au 09 août 2024. Monsieur LEBRETON Dominique a été désigné comme commissaire enquêteur.
- **Enquête sur la classification de bâtiments en locaux vacants**
Cette démarche a pour objectif de repérer les locaux véritablement vacants qui pourraient faire l'objet de réhabilitation et/ou de rénovation et d'informer leur propriétaire des aides possibles (ANAH / ADEME..)
- **Travaux**
 - o La bâche incendie implantée à proximité du village de la Robinerie est opérationnelle depuis le passage du SDIS
 - o Une première phase de travaux d'amélioration de l'écoulement pluvial entre la Grange brulée et les Bruelles a été engagée. (approfondissement de fossés sur 180 ml et pose de buses chez un particulier)